

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2019





Avant de réaliser ce rapport annuel, une réflexion écologique et responsable a été lancée pour limiter son impact environnemental.

Le premier choix s'est porté sur le papier. Ce rapport annuel est réalisé sur un papier recyclé et recyclable dont les usines de fabrication sont en Europe et sont certifiées : Ecolabel EU, ISO 14 001, ISO 50 001, TCF (sans chlore), FSC et conforme au règlement européen REACH.

Ensuite, l'impression a été réalisée avec des encres non toxiques et par un personnel formé à une démarche respectueuse de l'environnement. Ceci est garanti par le label ImprimVert et la démarche FSC de l'imprimeur.

Enfin, pour limiter les transports, **Valor3e** a fait le choix de travailler avec une entreprise locale située à moins de 10 km de son siège.

Au final, **Valor3e** souhaite garantir que la conception et l'impression de ce rapport annuel s'intègrent dans une démarche écoresponsable et respectueuse de son environnement.



SOMMAIRE

Edito du Président	p. 05
Présentation du Syndicat	p. 06 à 07
L'historique	
Les collectivités adhérentes	
Le territoire	
La population	
Les équipements et missions	p. 08 à 09
Les faits marquants 2019	p. 10 à 14
Le projet UniTri	p. 15
Les déchets traités en 2019	p. 16 à 23
Les ordures ménagères résiduelles	
Les déchets ménagers recyclables	
Données financières 2019	p. 24 à 25



ÉDITO

Vous tenez entre vos mains le dernier rapport annuel de Valor3e qui couvre l'année 2019.

Que de chemin parcouru depuis 2003 et les premières rencontres entre élus pour bâtir une réflexion globale en matière de traitement et de valorisation des ordures ménagères résiduelles. Exercice classique et incontournable de chaque année, le rapport annuel 2019 de **Valor3e** est un document entièrement revisité tant sur la forme que sur le fond.

En effet, ce rapport annuel est pour moi le dernier que j'ai plaisir à vous présenter afin de vous rendre compte de toute l'activité qui a marqué, pour **Valor3e**, cette année 2019.

Depuis 2008, j'ai l'honneur d'être le Président du Syndicat Mixte **Valor3e**. Grâce au travail en commun entre élus du comité syndical et ceux des collectivités adhérentes mais aussi avec l'ensemble des personnels, nous avons pu installer **Valor3e** comme un acteur connu et reconnu dans le secteur du traitement des déchets.

Durant mon premier mandat en tant que Président nous avons fait sortir de terre des équipements (Bourgneuf-en-Mauges, Saint-Germain-sur-Moine), nous avons conduit des réhabilitations (ISDND de Bourgneuf-en-Mauges), nous avons rationalisé les procédures de marché public de traitement (en passant de 9 marchés publics à un seul avec 3 lots), nous avons encouragé les efforts portés par nos adhérents pour réduire les volumes des déchets à traiter (via un tarif volontairement élevé pour créer un effet malus).

Et pour ce second mandat dont 2019 est la dernière année complète, nous avons travaillé à l'ouverture de **Valor3e** vers les territoires voisins via l'association Amorce, la Fédération Nationale des Collectivités de Compostage et les partenariats locaux.

Tous ces engagements ont trouvé leur point culminant dans deux faits marquants de 2019.

Le premier est la création de la Société Publique Locale UniTri. Le Conseil d'Administration de la SPL s'est réuni le 18 janvier 2019 pour la première fois et m'a désigné à sa tête en tant que Président Directeur-Général. Cette jeune structure est désormais le bras armé de 13 collectivités actionnaires pour bâtir ensemble un centre de tri de dernière génération capable de trier presque 50 000 tonnes de collectes sélectives pour le million d'habitants de son territoire.

Le second fait marquant est la décision du Comité Syndical de **Valor3e** de participer au projet d'unité de Combustibles Solides de Récupération (CSR) porté par le syndicat départemental de Vendée TRIVALIS. Après de nombreux échanges au sein de notre assemblée, mais également avec les élus et techniciens de TRIVALIS, **Valor3e** a fait le choix fort d'apporter ses tonnages de refus de tri-compostage vers une unité de préparation de CSR. De cette manière, nous réduirons encore la part de déchets ultimes qui devront être enfouis.

En 2019 **Valor3e** a poursuivi ses efforts, ses investissements pour être innovant et réactif.

Je vous laisse voir et vous rendre compte de cela dans les pages qui suivent.

Bonne lecture !

Jacky BOURGET

Président du Syndicat Mixte **Valor3e**



PRÉSENTATION DU SYNDICAT



L'histoire

Le Syndicat Mixte Valor3e est le fruit d'une coopération intercommunale lancée au début des années 2000.

Après deux années d'études et de concertation, une filière de valorisation des déchets a été retenue en 2005. Celle-ci peut se résumer en la construction d'outils publics sur le territoire pour ne pas exporter massivement les déchets et également de ne pas dépendre exclusivement des équipements des opérateurs privés.

Entre 2006 et 2012, **Valor3e** a fait sortir de terre une première série d'équipements publics pour diminuer sa dépendance aux sociétés privées. Près de **15 millions d'euros ont ainsi été investis sur le territoire pour réaliser, entre autres, une usine de tri-compostage et un centre de transfert.**

A partir de 2014, **Valor3e** a engagé une étude sur son devenir et son fonctionnement. Ceci a conduit au transfert de la mission du tri des déchets ménagers recyclables. Cette nouvelle compétence est effective depuis le 1^{er} janvier 2017. Pour exercer cette compétence **Valor3e** dispose d'un centre de tri modernisé entre 2013 et 2015.

Les adhérents de Valor3e



**CA Agglomération
du Choletais**
Hôtel d'Agglomération
BP 62111
49321 CHOLET
Tél. 02 44 09 25 00
www.cholet.fr



**CA Clisson Sèvre
et Maine Agglo**
Rue des Malifestes
BP 59409
44190 CLISSON CEDEX
Tél. 02 40 54 75 15
www.clissonsevremaine.fr



CC Sèvre & Loire
1 bis Place Charles de Gaulle
Espace Antoine Guilbaud
44330 VALLET
Tél. 02 40 33 99 57
www.cc-sevreloire.fr



CA MaugesCommunauté
Maison de Pays - La Loge
Rue Robert Schumann - BP
50048 Beaupréau
49602 BEAUPREAU-EN-MAUGES
Tél. 02 41 71 77 55
www.maugescommunaute.fr

Le territoire de Valor3e



La population de Valor3e

Situé au cœur de la région des Pays de la Loire, **Valor3e** est un territoire dynamique qui profite de sa proximité avec les grandes métropoles régionales que sont Nantes ou Angers. A cheval sur les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique, la population augmente chaque année d'environ 1 % pour atteindre au 1^{er} janvier 2019 près de 337 000 (population DGF) habitants.

Environ 10 % de la population du département de Loire-Atlantique et 25 % de la population du département de Maine-et-Loire sont sur le territoire de **Valor3e**.

Au niveau régional, **Valor3e** assure le traitement des déchets ménagers de près d'un habitant des Pays de la Loire sur 10.

NANTES



CC SÈVRE
ET LOIRE



CA MAUGES
COMMUNAUTÉ



CA CLISSON
SÈVRE ET MAINE AGGLO



CA AGGLOMÉRATION
DU CHOLETAIS

LÉGENDE



Nombre d'habitants
sur l'année 2016



Nombre d'habitants
sur l'année 2019

LES ÉQUIPEMENTS ET MISSIONS



Les missions de Valor3e :

Valor3e a pour mission d'offrir une réponse publique à des problématiques communes et partagées sur son territoire.

En tant qu'établissement public local, le Syndicat Mixte **Valor3e** intervient selon le principe de l'exclusivité. Cela signifie que ses interventions ne se font que dans le champ de compétence qui lui est confié par les collectivités adhérentes.

Il a donc la charge d'assurer le traitement des déchets ménagers produits par les habitants du territoire. Les déchets concernés sont les ordures ménagères résiduelles et les déchets ménagers recyclables issus des collectes sélectives.

Pour réaliser cette mission, **Valor3e** est propriétaire de son usine de tri-compostage à Bourgneuf-en-Mauges, de son centre de tri à Saint-Laurent-des-Autels et de son quai de transfert de Saint-Germain-sur-Moine. La gestion de ces trois équipements est confiée à un opérateur privé. Et à côté de ces équipements, **Valor3e** est aussi client d'équipements appartenant à des opérateurs privés tels que les incinérateurs de Nantes ou de Lasse ou l'installation de stockage de La Séguinière.

L'application du principe d'exclusivité signifie également que **tout ce qui ne relève pas de la compétence de Valor3e reste géré par les structures intercommunales adhérentes à Valor3e**. Ces dernières sont responsables et libres de déterminer leur service de collecte, la gestion des déchèteries, le mode de financement du service public, ...

Venez visiter nos sites

Si vous souhaitez vous immerger dans le fonctionnement du centre de tri ou de l'unité de tri-compostage venez voir comment cela se passe.

Pour cela, il vous suffit de flasher avec votre téléphone ou votre tablette le QRcode et laissez-vous expliquer le tri ou la fabrication de compost !



LÉGENDE



CENTRE DE TRI
ST-LAURENT-DES-AUTELS



QUAI DE TRANSFERT
ST-GERMAIN-SUR-MOINE



UNITÉ DE COMPOSTAGE
BOURNEUF-EN-MAUGES

LES FAITS MARQUANTS 2019

L'année 2019 en lettres

A comme **Audit** du site de Bourgneuf-en-Mauges. Pour préparer activement et sereinement l'avenir de cet équipement, les élus ont validé le principe de mener un audit complet du site.

B comme **Bourgneuf-en-Mauges**. **Valor3e** a signé en fin d'année l'acte notarié pour l'acquisition du site de Bourgneuf-en-Mauges, propriété de Mauges Communauté.

C comme **Création** de 2 cases de stockage pour augmenter la capacité du quai de transfert de Saint-Germain-sur-Moine

D comme **décennie**. Depuis une décennie **Valor3e** est en charge du traitement des ordures ménagères résiduelles pour ses collectivités adhérentes.

E comme **Euros**. En 2019 ce sont près de 240 000 € qui ont été consacrés au paiement des intérêts des emprunts.

F comme **FNCC**. Au 1^{er} octobre 2019, les missions de Délégué Général de la Fédération Nationale des Collectivités de Compostage sont assurées par le Directeur de **Valor3e**.

G comme **Groupement** de commandes. **Valor3e** exerce le pilotage du groupement mis en place avec 4 intercommunalités du Nord des Deux-Sèvres pour la gestion du tri.

H comme **Hectolitre**. En 2019 la station d'épuration biologique de Bourgneuf-en-Mauges a traité 61 500 hectolitres de lixiviats.

I comme **Installation** de stockage des déchets non dangereux de La Séguinière. Ce site accueille les refus de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges depuis décembre 2018.

J comme **JO**. En 2019, **Valor3e** a publié sur le site du Journal Officiel 6 avis de publicité pour des marchés publics.

K comme **Kit** de communication. **Valor3e** a réalisé une nouvelle plaquette de communication pour le centre de tri reprenant le style de celle de l'unité de tri-compostage pour avoir une communication unifiée.

L comme **Lauréat** de l'appel à projet CITEO. Le centre de tri de **Valor3e** est officiellement habilité pour mettre en place les extensions de consignes de tri.

Centre de tri

221 tonnes



LE RHEU



RENNES

LÉGENDE



Poubelle jaune :
déchets ménagers
recyclables



Poubelle noire :
déchets résiduels

Incinération

2 177 tonnes



LASSE

Centre de tri

7 112 tonnes



SAINT-LAURENT
DES-AUTELS

Compostage

20 074 tonnes



BOURGNEUF-
EN-MAUGES

ANGERS

Incinération

9 148 tonnes



NANTES

COUËRON

3 885 tonnes



Incinération

Enfouissement

3 174 tonnes



LA SÉGUINIÈRE

Centre de tri

6 104 tonnes



CHOLET

Centre de tri

1 524 tonnes



LA FERRIÈRE

LA ROCHE
SUR-YON



Le site le plus loin est à moins
de 175 km et 7 sites sur 9 sont
situés à moins de 75 km du
siège de Valor3e.

10 km Echelle : 1 / 1 000 000

LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2019

Le poids des déchets ménagers par habitant en baisse constante



134 kg/hab

2015



132 kg/hab

2016



131 kg/hab

2017



125 kg/hab

2018



118 kg/hab

2019

- 20 000 tonnes en 14 ans !

Depuis sa création en 2006, **Valor3e** a vu la production d'ordures ménagères résiduelles être en constante baisse. **C'est une diminution de 20 000 tonnes qui s'est produite entre 2006 et 2019 en passant de 58 838 tonnes à traiter à 38 458 tonnes. Cela représente une baisse de plus de 34 % !**

Les politiques mises en place pour réduire les ordures ménagères résiduelles sont efficaces.

Les comportements des habitants changent puisqu'ils ont permis cette baisse. En 14 ans, **Valor3e** a fait traiter 652 030 tonnes d'ordures ménagères. Si aucune action n'avait été conduite pour réduire ces tonnages, entre 2006 et 2019, nous aurions dû traiter un tonnage cumulé de 823 732 tonnes.

La prise de conscience des habitants et leurs changements d'habitude ont permis d'éviter le traitement d'un poids équivalent à 17 Tour Eiffel !



46,36 kg/hab

2017



51,49 kg/hab

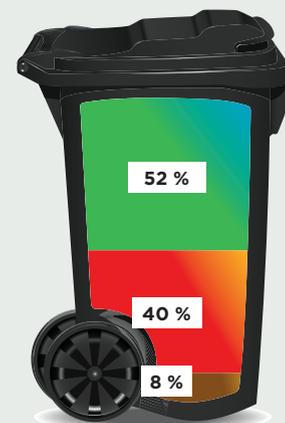
2018



54,15 kg/hab

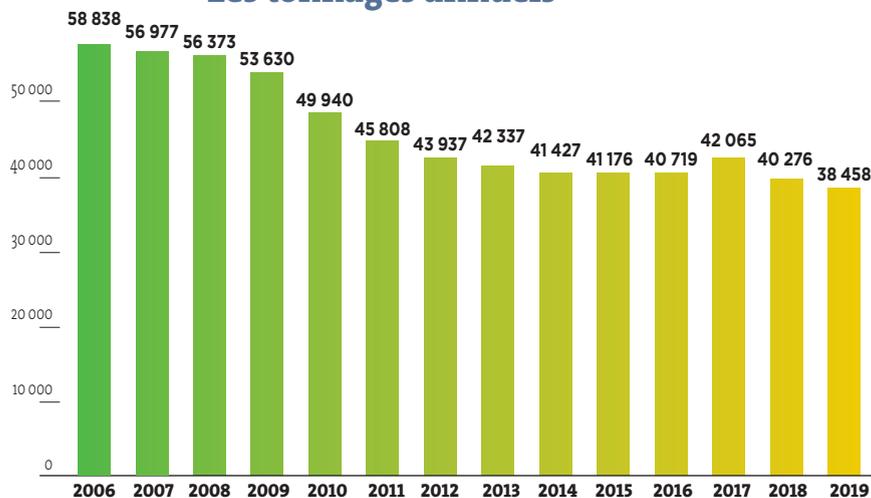
2019

Pour une poubelle type, cela donne le résultat suivant :



- Valorisation biologique
- Valorisation énergétique
- Enfouissement

Les tonnages annuels



Le bilan matière par filière



Pour la première fois en 2019, les habitants de Valor3e ont produit moins de 10 Kg d'ordures ménagères résiduelles par mois !

Les déchets recyclables

Dans une poubelle de déchets recyclables on trouve les matières suivantes :



ACIER

3,77 Kg/Hab	3,20 Kg/Hab
3,59 Kg/Hab	2,92 Kg/Hab
3,00 Kg/Hab	2,82 Kg/Hab
2,64 Kg/Hab	2,75 Kg/Hab
2,08 Kg/Hab	2,56 Kg/Hab

2018

2019



ALUMINIUM

0,43 Kg/Hab	0,39 Kg/Hab
0,29 Kg/Hab	0,36 Kg/Hab
0,29 Kg/Hab	0,29 Kg/Hab
0,26 Kg/Hab	0,27 Kg/Hab
0,23 Kg/Hab	0,25 Kg/Hab

2018

2019



BRIQUES ALIMENTAIRES

2,82 Kg/Hab	1,54 Kg/Hab
1,87 Kg/Hab	1,19 Kg/Hab
1,70 Kg/Hab	0,96 Kg/Hab
1,60 Kg/Hab	0,87 Kg/Hab
0,98 Kg/Hab	0,38 Kg/Hab

2018

2019



CARTONS

9,67 Kg/Hab	9,11 Kg/Hab
8,57 Kg/Hab	8,57 Kg/Hab
8,22 Kg/Hab	7,30 Kg/Hab
8,02 Kg/Hab	6,30 Kg/Hab
7,01 Kg/Hab	5,61 Kg/Hab

2018

2019



PET CLAIR

3,11 Kg/Hab	2,77 Kg/Hab
2,69 Kg/Hab	2,70 Kg/Hab
2,68 Kg/Hab	2,49 Kg/Hab
2,46 Kg/Hab	2,43 Kg/Hab
2,34 Kg/Hab	2,14 Kg/Hab

2018

2019

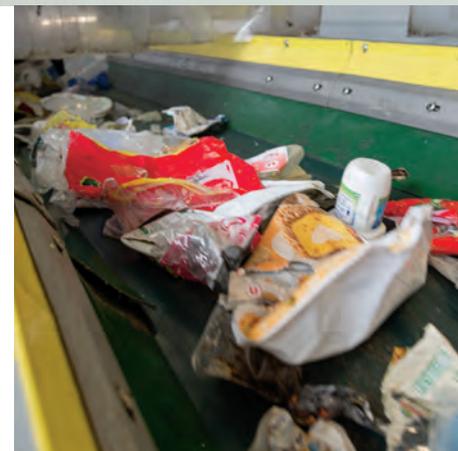


PET FONCÉ

1,02 Kg/Hab	1,09 Kg/Hab
0,85 Kg/Hab	0,93 Kg/Hab
0,83 Kg/Hab	0,88 Kg/Hab
0,83 Kg/Hab	0,79 Kg/Hab
0,64 Kg/Hab	0,52 Kg/Hab

2018

2019



MIX PE/PP/PS

3,05 Kg/Hab	2,64 Kg/Hab
1,99 Kg/Hab	2,41 Kg/Hab
1,98 Kg/Hab	2,04 Kg/Hab
1,21 Kg/Hab	1,73 Kg/Hab
1,18 Kg/Hab	1,12 Kg/Hab

2018

2019



SACS & FILMS

1,41 Kg/Hab	1,07 Kg/Hab
1,10 Kg/Hab	0,90 Kg/Hab
0,75 Kg/Hab	0,89 Kg/Hab
0,48 Kg/Hab	0,79 Kg/Hab
0,13 Kg/Hab	0,63 Kg/Hab

2018

2019



PAPIER (Y COMPRIS LE GROS MAGASIN)

26,40 Kg/Hab	28,73 Kg/Hab
25,11 Kg/Hab	25,89 Kg/Hab
24,38 Kg/Hab	24,68 Kg/Hab
24,03 Kg/Hab	23,65 Kg/Hab
22,46 Kg/Hab	21,23 Kg/Hab

2018

2019



REFUS ET ERREURS DE TRI

9,65 Kg/Hab	13,87 Kg/Hab
8,45 Kg/Hab	12,34 Kg/Hab
7,75 Kg/Hab	11,72 Kg/Hab
7,47 Kg/Hab	11,67 Kg/Hab
5,37 Kg/Hab	10,86 Kg/Hab

2018

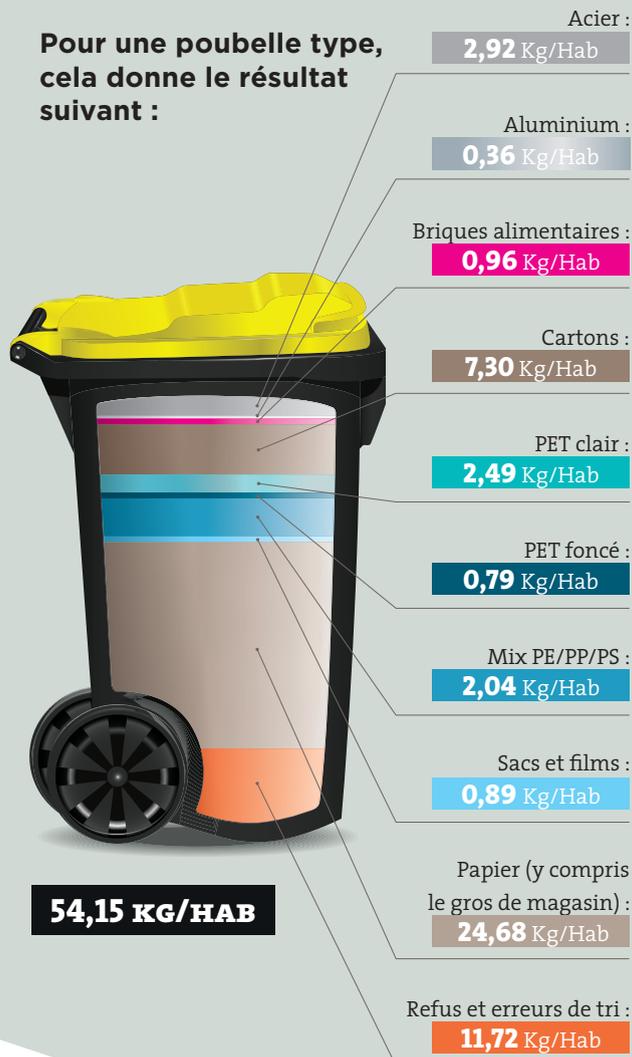
2019



LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2019

54,15 kg de déchets recyclables par habitant

Pour une poubelle type, cela donne le résultat suivant :



Aujourd'hui le tri est devenu un geste quotidien presque banal pour les habitants de Valor3e.

Grâce au tri des milliers d'emballages sont envoyés vers les filières de recyclage pour devenir une nouvelle fois une matière première.

Avec 7 bidons de lessive on peut fabriquer un siège auto, alors qu'avec 6 pots de yaourt on fabrique un cintre.

Au-delà de cette réutilisation de matière, le tri et le recyclage permettent une économie de moyens. Par exemple, la production de 50 Kg de papier recyclé permet d'éviter la consommation d'une tonne d'eau.

Face à l'épuisement des ressources naturelles, il est indispensable de trier et de recycler avant de conduire une réflexion plus globale sur notre mode de fonctionnement.

Les extensions de consignes de tri sont un signal fort pour les habitants : désormais tout se trie !

Avec la simplification du geste de tri, nombreux sont les habitants qui déposent dans leurs poubelles tous leurs emballages. Cela se traduit par une hausse régulière et importante même si les extensions de consigne de tri datent de deux ou trois ans. Les habitudes de la population changent en profondeur et durablement.

En 2019 avec le groupement de commandes mis en place avec 4 intercommunalités du Nord des Deux-Sèvres, les tonnages ont fortement augmenté dépassant même les prévisions ce qui a conduit à la saturation de notre centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels. Plusieurs fois dans l'année, nous avons dû faire évacuer des tonnages vers des centres de tri partenaires pour trier le stock accumulé. Ces détournements ont représenté 1 745 tonnes qui ont été triées principalement dans le département voisin de Vendée.

D'une certaine manière Valor3e a été victime du civisme de ses habitants !

Une fois les matières triées, celles-ci sont expédiées vers des usines de recyclage. Parce qu'il appartient à chacun d'être responsable, Valor3e a fait le choix de travailler avec des repreneurs qui sont situés en France ou en Europe. Aucun des matériaux n'est envoyé en Asie malgré les exemples vus à la télé. Valor3e est responsable jusqu'au bout pour avoir une filière la plus locale possible. La carte située à côté présente les destinations des matières à recycler.

Un des faits marquants de l'année 2019 est la reprise des matériaux qui s'est effondrée pour de nombreuses filières. En effet, les pays asiatiques ont fermé les uns après les autres leurs portes aux matériaux à recycler européens. Ces tonnages se sont retrouvés en concurrence avec nos propres tonnages ce qui a fait très fortement baisser les prix de reprises. Par exemple, le carton est repris gratuitement alors qu'en 2018 les collectivités revendaient cette matière. Pour continuer à s'assurer des débouchés, il est nécessaire de travailler sur la qualité du tri pour envoyer vers les filières des matériaux conformes et même au-delà des prescriptions techniques minimales des repreneurs.

**En deux décennies,
le geste de tri est devenu
un geste habituel et partagé
par tous.**

Après avoir pris conscience des déchets que nous produisons, tant en termes de quantité que de qualité, les trier est la deuxième étape nécessaire pour avoir un comportement éco-responsable.

Trier permet de recycler les matières premières nécessaires à la fabrication de nouveaux objets.

Où vont les matières à recycler ?

-  Acier
-  Aluminium
-  Plastiques
-  Briques alimentaires
-  Papiers / Cartons / Cartonnettes



**17 627 tonnes de déchets recyclables,
cela permet de créer :**



Le saviez-vous ?

Les soutiens financiers versés par les éco-organismes sont une recette importante pour l'équilibre du budget des déchets. Pour une tonne de plastique envoyée au recyclage la collectivité touche jusqu'à 660 € de soutien.

DONNÉES FINANCIÈRES 2019



Exercice budgétaire et comptable 2019

Il constitue un tournant important pour les finances de Valor3e.

En effet, entre 2016 et 2019 les charges à caractère général du budget ont doublé pour passer de 4 millions d'euros à 8 millions d'euros.

Cette hausse spectaculaire est due à la montée en charge des dépenses liées au tri des déchets ménagers recyclables.

Avec la gestion de cette nouvelle compétence en 2017 puis en 2019, la mise en place d'un groupement de commandes avec les intercommunalités du Nord Deux-Sèvres, ce sont les équilibres globaux financiers qui ont été bouleversés. En outre, il ne faut pas oublier qu'en 2019, **Valor3e** a également repris les dépenses de transport des déchets ménagers recyclables.

Fonctionnant sur le même principe que cela soit avec ses collectivités adhérentes ou avec les intercommunalités partenaires, **Valor3e** assure le paiement de l'ensemble des factures dues aux prestataires puis adresse un titre de recettes à chaque collectivité pour qu'elle règle ce qu'elle doit rembourser.

Ce mode de fonctionnement impose un suivi rigoureux des mouvements financiers pour garantir d'avoir en permanence la trésorerie nécessaire aux paiements. Ce fonctionnement permet surtout de mieux connaître le coût global des marchés publics puisque le prestataire ne connaît officiellement qu'un client, à savoir le Syndicat Mixte **Valor3e**.

A la manière d'une entreprise ou d'un ménage, **Valor3e** doit toujours surveiller son niveau d'endettement pour maintenir sa solvabilité. En 2018, **Valor3e** a eu recours à l'emprunt pour financer l'achat des parts sociales de la Société Publique Locale UniTri. Cela n'était pas arrivé depuis 2011 et en 2019, le Syndicat Mixte **Valor3e** n'a pas emprunté comme à son habitude.

Globalement le stock de dettes est donc orienté à la baisse.

Par exemple, un emprunt s'est éteint en mars 2019 après sa dernière échéance. Les dates d'extinction des emprunts varient entre 2023 et 2028 pour les emprunts liés au tri des déchets ménagers recyclables et entre 2030 et 2031 pour les emprunts relatifs aux ordures ménagères résiduelles. Au total trois emprunts sur quatre sont à taux fixe. Quant à l'emprunt à taux variable il profite depuis plusieurs années de la faiblesse des taux d'intérêts rendant toute renégociation non viable économiquement.

Au global, investissement et fonctionnement confondus, lorsque **Valor3e** dépense 100 euros, cela sert à payer :



- **3 €** pour le fonctionnement de **Valor3e**
- **11 €** pour les remboursements d'emprunts
- **83 €** pour le traitement des déchets ménagers
- **4 €** pour les opérations d'investissements

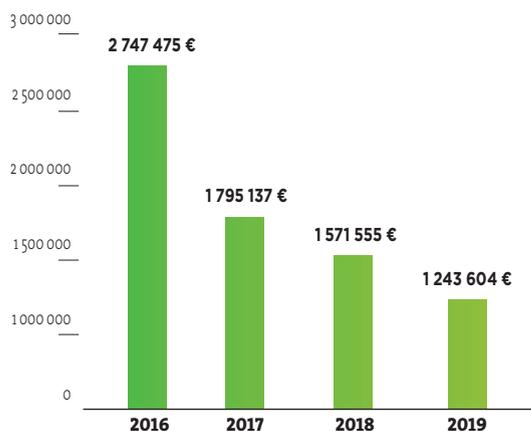
Lorsque Valor3e dépense 100 euros pour son fonctionnement, cela sert à payer :



- **4 €** pour le fonctionnement de **Valor3e**
- **8 €** pour les charges de transfert et de transport
- **43 €** pour le traitement des déchets ménagers
- **46 €** pour le tri des déchets recyclables

En matière de tri des déchets recyclables

L'encours de la dette a été fortement réduit pour garantir sa soutenabilité.



En matière de traitement des ordures ménagères résiduelles

Le stock de dettes est en constante diminution.





contact@valor3e.fr
www.valor3e.fr

**SYNDICAT MIXTE VALOR3E
ZI LA BERGERIE
1 RUE THOMAS EDISON
49 280 LA SEGUINIÈRE**

TEL 0 252 600 923